

# L'«R» de La Pesse

Juillet 2016 - n°

36

## Le mot du maire

### INFORMATION / COMMUNICATION

Dans notre société, chacun informé des affaires du monde en temps réel voudrait pouvoir influencer sur la marche du siècle.

Il est sans doute légitime de penser ainsi, mais transformer l'environnement qui est le nôtre n'est pas chose facile à réussir dans un nécessaire esprit de consensus.

Le climat social de notre pays paraît aussi déréglé que celui de la planète.

Alors échappons-nous à cela dans notre microcosme privilégié ? Pas sûr !

Notre Conseil Municipal qui travaille beaucoup serait-il défaillant en matière d'échange et de communication ?

Avant de s'appeler *L'«R» de La Pesse*, notre publication avait pour titre *Flash Info*.

C'était bien, rien qu'au titre, la volonté d'informer les Pesserands de ce qui faisait alors la vie communale.

Aujourd'hui la volonté reste la même ; aussi je pense qu'au fil du temps et à tous niveaux l'exigence le dispute à l'urgence en matière d'information.

Notre village n'échappe pas à la règle dans cette soif de communication en temps réel.

### Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter  
ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez ?

N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

La communication en général, c'est par définition l'interaction avec autrui pour transmettre de l'info.

Dans ce domaine, de quoi disposent les élus du Conseil Municipal pour communiquer ?

Réponse : *L'«R» de La Pesse*, la rencontre aux vœux du Conseil Municipal, l'affichage, le site internet.

Ceci est sans doute insuffisant pour satisfaire le besoin d'information que réclame chacun d'entre nous.

A ce jour, dans notre vie communale, comme dans les matchs de foot de l'Euro, la balle bouge constamment. Le quotidien envahit les perspectives de long terme et la confusion s'installe dans les esprits entre les détails et l'essentiel.

En feuilletant les numéros précédents de notre modeste parution, il apparaît qu'en novembre 2012, le « programme » de développement de la zone Nord de notre village était déjà acté. Puis de temps à autre, le sujet était réaffirmé.

Voici donc pour ce qui est de l'essentiel.

Pour l'heure, il ne semble pas opportun de baisser les bras devant les diminutions de dotations et l'érosion progressive de l'auto-financement.

Il en va de notre développement local tant au plan économique que social.

Alors bien souvent l'actualité vient parasiter la volonté et l'action des élus.

Ce sont par exemple l'incertitude sur les fusions de communes, les travaux imprévus à réaliser et financer en urgence, les réunions extérieures et l'indisponibilité de tel ou tel élu ou salarié...

Devant cette situation, la pratique démocratique et transparente qui est la nôtre doit rassurer et informer les citoyens. Chacun de ceux-ci veut à bon droit être informé, communiquer, s'exprimer, faire valoir son point de vue.

L'expression en général, c'est l'action de communiquer.

A ce jour, nous ne référons pas l'agora ou le forum antique mais nous sommes devant l'obligation et le devoir de tenir compte des formes d'expression de nos concitoyens, ils nous ont élus.

Il faut donc savoir et faire savoir que la démocratie représentative est par nature moins fluide que la démocratie directe ou participative, que la cité à gérer soit petite ou grande.

Cependant, nous n'abandonnons pas l'idée de réunions publiques sur des sujets ou le recueil des idées des participants comme l'atmosphère qui s'en dégagera sera l'occasion de nourrir la réflexion des élus. Ils ne sont pas omniscients mais engagés, volontaires et persuadés à chacun de leurs actes de défendre l'intérêt général au présent comme sur le long terme.

FRANCIS MORICHEAU

## Des nouvelles du TRI

A partir du 3 octobre 2016, tous les emballages pourront être triés et mis dans le bac bleu. Une campagne d'information sera diffusée à ce sujet. Le département du Jura poursuit sa recherche d'excellence dans ce domaine et tourne ses efforts vers la qualité du tri et la valorisation des déchets car la quantité de déchets produits sera de plus en plus difficile à réduire. Par exemple la collecte du papier dans les bâtiments administratifs sera progressivement généralisée. Nous vous invitons à consulter le très instructif rapport annuel du SYDOM sur le site : [letri.com](http://letri.com)

>> **Rappel : la compostière déchets verts est en service derrière les moloks.**

Depuis plusieurs mois, la commune a entrepris une démarche pour obtenir le label «*Station verte et Village de Neige*».

Ce label est délivré par la Fédération Française des Stations Vertes reconnue par le Ministère du Tourisme.

Nous espérons une décision favorable de la Fédération dès l'automne 2016.

La qualité du fleurissement du village tout entier est l'un des critères pris en compte pour l'attribution du label. C'est pourquoi la commune est de nouveau cette année inscrite au concours départemental des villages fleuris.

Les travaux, actuellement en cours à l'entrée nord, devraient largement contribuer à améliorer «*le coup d'œil*» sur cette partie du village qui en avait bien besoin !

*Ainsi, nous ne pouvons qu'encourager chaque propriétaire et chaque commerce à contribuer à participer à cette dynamique par le fleurissement de leur habitation autant que faire se peut !*

Une commission départementale viendra apprécier nos réalisations et nos efforts fin juillet.

## La route de la Borne... en résumé

Il y a un an à présent, les riverains du site de la Borne au Lion sollicitaient le Conseil Municipal de La Pesse dans une perspective d'ouverture de la route en hiver, sous condition qu'un tracé alternatif à la piste de ski de fond puisse être trouvé et permette aux skieurs de rejoindre la Borne au Lion.

Une rencontre a donc été organisée en mairie le 18 août et chacun a pu s'exprimer, le problème de la sécurisation de cette piste en hiver étant mis en avant puisque les deux types de déplacement concomitant (ski et motoneige) exposent les utilisateurs de la route à divers dangers – un accident entre deux scooters s'est déjà produit deux années auparavant – et engage juridiquement la responsabilité du gestionnaire du domaine skiable soit la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

Celle-ci avait été consultée en amont lors d'un Conseil Municipal extraordinaire le 18 juin.

Dans les semaines qui ont suivi cet échange, les membres du Conseil ont bien sûr largement échangé sur le sujet, dans l'idée de trouver une solution, et amorcé une réflexion qui ne pouvait aboutir sur le court terme.

Les conseillers ont donc pris «*unanimentement*» la décision de s'engager ni dans la précipitation ni dans la réactivité – ce sujet légitimement très sensible pour les Pesse-rands engendrant une vive polémique dans un climat passionnel. Il apparaissait essentiel de prendre du recul et de reconsidérer les angles de vue (touristique/économique, environnemental, financier, etc.) pour nourrir une réflexion en marche.

Une commission «*d'experts*» nommée par le maire a ainsi travaillé pour étudier un tracé de pistes de fond se substituant à la route damée en hiver.

Cette position communale a été clairement formulée lors des vœux de la commune, avec un objectif de prise de décision avant la fin du mandat en cours.

Durant la saison hivernale et de façon à circonscrire le problème de la fermeture de cette route en hiver, le maire s'est entouré du positionnement de diverses instances juridiques et techniques, de façon à ne pas prendre de mesures arbitraires contrevenant au droit ou à diverses mesures de protection faunistique (Sous-Préfecture, DDT, Groupe Tétràs Jura, PNRHJ et documentations diverses).

Or au mois d'avril, la C.C.H.J.S.C., représentée par Pierre Gresset (vice-président au tourisme), a demandé par deux fois – dont la seconde en urgence du fait d'un financement lié à l'aménagement du domaine nordique et arrivant à terme –, de lui faire parvenir la position officielle du Conseil Municipal de La Pesse, explicitement avant la fin mai 2016.

En réponse à cette injonction et afin de formuler une réponse claire, les 9 membres du conseil ont dû répondre à la question : «*au vu de la somme d'informations et du contenu des discussions ayant eu lieu à ce jour, il est demandé à chaque élu de voter par oui ou par non le maintien de la fermeture de la route de la Borne au Lion en période hivernale à l'intérieur des dates de gestion du domaine skiable géré par la C.C.H.J.S.C.*»

Le résultat du vote a été repris dans une délibération datée du 27 mai 2016 :

6 oui / 2 blanc / 1 nul.

Il en ressort que la route restera utilisée sous forme de piste de ski de fond de façon sine die.

Cependant, la question de la sécurisation reste posée. Les panneaux et rétroviseurs «*réclamés*» à la CCHJSC pour l'hiver 2015/2016 n'ont pas été installés par le gestionnaire du domaine alors qu'il s'agissait de faciliter et sécuriser tous les déplacements. De petits panneaux de prévention, une information papier distribuée aux skieurs ont été réalisés au pied levé par la commune.

A ce jour, les élus restent dans l'attente d'une réponse à un courrier interpellant la CCHJSC et la renvoyant aux charges qui lui incombent, pour un développement harmonieux et en sécurité de toutes les formes d'utilisation de cette partie du réseau des pistes du domaine skiable.

L'étude et la mise en œuvre de toute solution concourant à la pratique des déplacements utilitaires et sportifs sur cet axe doivent être à l'ordre du jour : signalétique appropriée, suppression des angles morts, élargissement de la voie, itinéraire éventuel de délestage pour les motoneiges...

Des travaux modifiant les 400 premiers mètres de piste réalisés en septembre 2015 sont également à envisager de façon à : d'une part les rendre praticables dans des conditions de ski normales, d'autre part les revégétaliser dans un souci d'intégration paysagère.

## Histoire de cloches

Mercredi 15 juin, une entreprise d'Annecy est intervenue à l'église à la demande de la commune. Le chantier consistait en la réparation du soutien d'une des deux cloches. Mission parfaitement réalisée par la pose d'une structure métallique à la place de l'existante en bois.

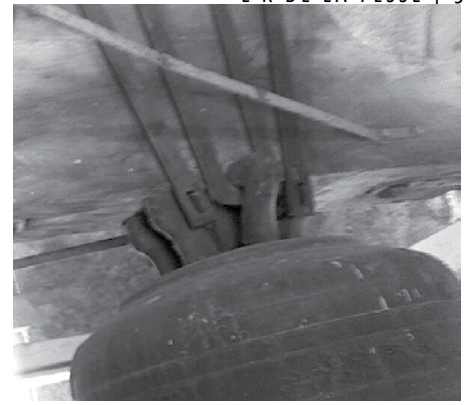
De plus, les deux artisans ont pu réhabiliter (au lieu de la changer) la roue métallique entraînant le mécanisme. Mécanisme qui a été réglé pour permettre l'émission d'un son qui n'est plus assourdi. Du travail d'orfèvre réalisé par deux passionnés.

La visite du clocher s'avère d'ailleurs intéressante. Nous y reviendrons dans un prochain «R».

LA COMMISSION COMMUNICATION

▷ *La grosse cloche fondue à Morteau en 1841 avec son soutien encore en bois.*

▷ *La petite cloche fondue en 1831 dont le mécanisme métallique est complètement rénové.*



## Journée citoyenne du 21 mai



Cette année, la journée citoyenne a revêtu une petite dimension innovante.

Les bénévoles de notre village se sont séparés en deux groupes.

D'un côté, au-delà des tâches habituelles de nettoyage et d'embellissement du village, il a été effectué un «chantier» de débroussaillage à la Croix des Couloirs.

Félicitations et remerciements aux Pesse-randes et Pesserands de tous âges qui ont : scié, transporté, empilé les branchages.

Depuis ce jour, l'attrait touristique est majoré sur ce site où le «coup d'œil» embrasse désormais l'horizon à 360 degrés.

De l'autre côté, mamans et enfants se sont dispersés dans tout le village munis de sacs poubelle pour glaner toutes sortes de déchets. Quelques dames se sont dirigées au centre du village pour préparer les jardinières devant accueillir les fleurs de l'été puis elles se sont dirigées dans la cour de l'école pour biner et bichonner les rosiers plantés l'année précédente. Après plusieurs heures passées, les petits étaient fatigués mais très fiers du travail accompli.



Toutes les personnes qui ont participé à cette matinée se sont retrouvées pour un apéritif bien mérité.

En espérant l'an prochain un afflux de volontaires toujours plus nombreux pour rendre notre lieu de vie encore plus beau.

RÉGINE PONCET  
& FRANCIS MORICHEAU

## Tournoi du Football Club des Hautes-Combes



*C'était le 25 juin :  
volonté et plaisir  
de jouer collectif.*



## Rassemblement à la Borne au Lion

Le dimanche 17 juillet prochain se tiendra le 51ème Rassemblement du Souvenir à la Borne au Lion. Comme chaque 3ème dimanche de juillet, le site de la Borne, point de jonction des communes de Chézery, Champfromier et La Pesse sera une terre d'accueil de quelques 400 personnes de toutes générations, venant ici commémorer le souvenir des Résistants de l'été 1944.

La convivialité aussi sera au rendez-vous avec, pour la seconde année, la possibilité de déguster le cochon grillé dans une ambiance champêtre et bon enfant. Il sera servi sous chapiteau. Musique et tombola toute l'après-midi.

Pour cette occasion, L'association «Les Amis de la Borne au Lion et du Crêt Chalam» sera heureuse d'accueillir les Pesse-rands de toutes générations.



> 10H45 : cérémonie suivi de l'apéritif offert.

> Repas champêtre dès 12h15.

*Réservation sur place dès 8h30.*



## Le calendrier

### U.T.T.J.

Les 14, 15 & 16 juillet  
Passage à La Pesse le 15 juillet



### Fête du Maquis

Le dimanche 17 juillet  
> Organisé par les Amis de la Borne  
au Lion et du Crêt de Chalam



### Fête de La Pesse

Les 4 & 5 septembre  
> Organisé par le Comité des Fêtes



### Rentrée scolaire

Le 1er septembre  
pour les Primaires



### Réunion citoyenne

Le mardi 6 septembre à 20h  
Salle des associations

Objet :  
FUSION DE COMMUNES



### La Forestière

Les 17 & 18 septembre



### Azimuth Festival

Les 7, 8 & 9 octobre  
> Organisation U.S. La Pesse

## Le Progrès

Elodie Migot est la nouvelle correspon-  
dante du Progrès à La Pesse.

Contact :  
[elodie.migot39370@gmail.com](mailto:elodie.migot39370@gmail.com)